



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20657
26 mai 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 24 MAI 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de me référer à mon intervention devant le Conseil à l'occasion des consultations qu'il a tenues le 11 mai 1989 au sujet de la situation en Namibie. J'ai alors informé le Conseil que mon représentant spécial en Namibie avait recommandé de porter à 1 000 au total le nombre de policiers de métier affectés au GANUPT. J'ai ajouté que j'avais en principe accepté cette recommandation. J'ai de plus informé les membres du Conseil qu'une fois achevés les préparatifs techniques voulus, je saisisrais de nouveau le Conseil.

Je voudrais maintenant confirmer que j'entreprends d'urgence des consultations à ce sujet, après quoi je propose d'envoyer en Namibie, à compter de la mi-juin, les 500 nouveaux policiers requis. J'aurai à cette occasion à informer le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires du coût de cette opération.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce qui précède à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR